

PEUX DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire. Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS. \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00 POUR L'ETRANGER. \$14.00 \$7.00 \$3.50 \$1.25

Le Numéro Cinq Sous

PREMIER DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire. Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS. \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00 POUR L'ETRANGER. \$14.00 \$7.00 \$3.50 \$1.25

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. PRO ARIS ET FOCS. SCIENCES, ARTS. Journal Français Quotidien. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 31 AOUT 1899. Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS REPUBLICAN PUBLISHING CO. LIMITED. Bureau: 333 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville. Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

DEPECHEES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

Service Spécial DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Nouvelles Etrangères.

PROCES DREYFUS.

DEPOSITIONS

TEMOINS A DECHARGE. Le Général Deloye, Directeur de l'Artillerie, A la Barre des Témoins.

Esterhazy, mais que le document avait nécessairement écrit par lui. Le témoin explique que dans son témoignage de vant la cour d'assises, il n'avait pu être aussi positif dans ses affirmations, parce qu'il n'avait vu que la fac-similé du bordereau; mais à la cour de cassation, il a vu l'original.

Ce qui m'a convaincu, dit M. Meyer, c'est que au moyen de verres grossissants, j'ai vu que le bordereau avait été écrit librement, sans aucune hésitation. Je puis affirmer que le manuscrit est bien de la main de Esterhazy. C'est pour moi, parfaitement clair. (Commotion dans la salle).

A la fin de sa déposition le témoin démontre la fausseté du système Bertillon.

Le professeur Auguste Molinier, de l'Ecole des anciens manuscrits, fait à la même déposition. Il dit que chaque nouvel examen n'a servi qu'à confirmer sa conviction, à savoir, que le bordereau avait été écrit par Esterhazy.

An milieu d'une profonde attention, le témoin démontre que les conclusions des experts qui ont attribué le bordereau à Dreyfus se détruisent mutuellement.

Il fait remarquer la frappante ressemblance de l'écriture que l'on dit adultérée avec l'écriture d'Esterhazy, lequel, ajoute-t-il, suivant l'opinion de tous, avait des relations avec le colonel Schwartzkoppen, l'ancien attaché militaire allemand à Paris.

Il fait remarquer aussi les différences qui existent entre l'écriture du bordereau et celle du prisonnier.

Les membres de la cour paraissent beaucoup s'intéresser à cette démonstration; ils posent au professeur Molinier plusieurs questions. Celui-ci conclut que c'est Esterhazy qui a écrit le bordereau.

Le professeur Giry, autre membre de l'Ecole des Anciens Manuscrits, fait la même déposition que le professeur Molinier. Il dit que l'écriture du bordereau n'a qu'une ressemblance superficielle avec l'écriture de Dreyfus; il affirme que c'est bien l'œuvre de Esterhazy. Il ajoute que le bordereau n'a pas été écrit à l'aide d'un clou.

Maitre Labori demande si le témoin a remarqué un changement dans la calligraphie de Esterhazy.

Le témoin répond qu'il n'a pas étudié la question; mais il ne pense pas qu'il y ait eu aucun changement marqué.

Le conseil demande si le général Mercier n'a pas voulu indiquer que l'écriture d'Esterhazy avait, depuis 1894, pris plus ou moins de ressemblance avec celle de Dreyfus.

A quoi le général répond qu'il ne désirait pas exprimer son opinion à cet égard, mais il réitère que M. Bertillon lui a montré que l'écriture d'Esterhazy avait pris plus de ressemblance avec celle du bordereau.

M. Bertillon demande à parler; mais le président se lève immédiatement et dit que la séance est suspendue. (Rires).

M. Bertillon reprend son siège. A la reprise de la séance, M. George Picot, membre de l'Institut, est appelé par la défense. Me Demange explique que M. Picot a été appelé en témoignage, parce que, en mai dernier, il a eu une entrevue avec un attaché militaire étranger et que dans cette entrevue, il a été fait mention du document inséré dans le dossier par le général Mercier.

Le colonel Jouanet prie le témoin d'être prudent dans ses déclarations.

M. Picot promet de prendre garde à ses paroles.

M. Picot commence alors en disant qu'il a eu une entrevue avec l'attaché militaire austro-hongrois. Le colonel Jouanet l'arrête et lui dit: Vous ne pouvez continuer ainsi.

Le major Carrière, commissaire du gouvernement, s'écrit aussi: Je proteste au nom du Gouvernement et de l'Etat, contre l'indiscrétion commise par le témoin.

dit M. Picot, l'attaché a déclaré qu'il le considérait comme un espion; il a affirmé aussi qu'Esterhazy avait des relations avec le colonel Schwartzkoppen, qui s'en est débarrassé parce qu'il n'en recevait que des renseignements dénués d'intérêt.

C'est alors, continue M. Picot, qu'Esterhazy a essayé d'entrer dans le bureau de la guerre, et il y avait à peu près réussi.

Il écrivit alors au colonel Schwartzkoppen la lettre connue depuis sous le titre de bordereau.

En réponse à cette lettre, dit toujours M. Picot, le colonel Schwartzkoppen écrivit le télégramme connu sous le nom de "Petit Bleu"; mais après réflexion, il le froissa et le jeta dans la cheminée.

A ce point, le général Rogot se lève et demande la parole. Sa plainte à côté du témoin, il dit qu'il doit fortement protester contre le témoignage de M. Picot au sujet de la surprise des attachés militaires s'étonnant que les officiers français ne crussent pas leurs collègues étrangers.

Que pense le témoin, continue le général Rogot, du bureau étranger qui dans "Le Figaro" a démenti une déclaration du général Mercier, a été subsequmment obligé de se reconnaître l'auteur d'un document dont il avait d'abord nié la paternité?

M. Picot réplique qu'il n'a fait que répéter des déclarations qui lui ont été faites, et qu'il s'est abstenu de commentaires. Il n'a, conséquemment, rien à répondre au général Rogot.

Me Demange intervient et demande au général Rogot s'il ne croit pas excusable l'erreur du bureau étranger, puisque le mot «rapport» était appliqué à un document n'ayant pas le caractère d'un rapport.

Il ne m'a, partit pas d'accuser ou d'excuser, réplique le général Rogot. Je me contente de faire remarquer à la cour que la conversation répétée à eu lieu en mai, c'est à dire à une époque où l'enquête de la cour de cassation était déjà connue. Quant à moi, je ne suis intervenu que parce que des officiers français étaient accusés; et quand ils sont accusés des officiers français ont le droit de répondre.

(Excitation.) Le général Rogot reprend son siège et le général Deloye, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, est appelé à la barre des témoins.

Il répète les explications qu'il a données devant la cour de cassation sur les diverses particularités de l'artillerie, principalement au sujet du frein du canon de 120. Il dit qu'il considère qu'en 1894 il était impossible à un officier quelconque de son régiment de donner des informations sur le frein de son canon. Il ajoute que quoique ce canon fut en usage à Rennes les officiers composant la cour martiale, dont un commandant un canon de 120, n'avaient qu'une vague idée de l'arme, et qu'en 1894 les détails du frein pneumatique ne pouvaient être connus que de quelques rares officiers.

Un membre de la cour demande à quelle époque il fut appris que l'obus allemand "C 91" présentait des analogies avec l'obus Robin.

—Général Deloye. En 1896.

—Le Juge. Pas avant 1897?

—Général Deloye. Non.

—Le Juge. C'est l'information relative au frein pneumatique

contenue dans les instructions provisoires sur le canon de 120 qui a été communiquée?

—Général Deloye. Oui.

—Le Juge. Etait-il possible pour un officier de l'état-major de se procurer le manuel de tir?

—Général Deloye. Ce n'était pas impossible, s'il fournissait un prétexte plausible.

—Colonel Jouanet. Le frein était-il fabriqué à Bourges?

—Général Deloye. Oui, à la fonderie.

—Le Juge. Et l'obus Robin?

—Général Robin. A l'école d'artillerie.

—Me Demange. La distance entre les deux établissements est-elle grande?

—Général Deloye. La fonderie est contiguë à l'école d'artillerie.

A la question d'usage Dreyfus répond:

Je n'ai pas l'intention de discuter les termes du bordereau ni d'avancer des théories à son sujet. Il faut que ce qui se trouve dans les notes et quelles en sont la nature et la valeur soient connus avant d'avancer des théories.

Mention a été faite du canon de 120. Je déclare brièvement pour la seconde fois tout ce que je connais de ce canon à Bourges en 1889-90: je connaissais le principe du frein pneumatique.

Dans sa déposition, le général Mercier a rappelé le fait qu'il était inspecteur général à Bourges en 1890. Il doit se rappeler la conférence faite en présence de tous les officiers de l'école d'artillerie et de l'école de fonderie, et de tous les officiers d'artillerie de la garnison de Bourges. Il doit se rappeler la conférence finale sur le frein pneumatique, dans laquelle il en a fait la description sommaire habituelle.

On peut trouver cela dans les conférences de Saint-Cyr. Toutes mes connaissances du frein pneumatique proviennent de ces conférences. J'ai vu le frein deux fois, la première à l'école d'artillerie de Bourges et la seconde à l'école de guerre. Je ne l'ai pas vu fonctionner. Je n'ai pas vu le tir du canon de 120. Je n'ai jamais assisté aux expériences de tir, mais les stagiaires y assistaient.

soient présents quand le général Deloye présentera les documents.

Après délibération, le colonel Jouanet annonce que la cour siègera demain matin à huis clos et que les commandants Hartman et Ducrest sont autorisés à être présents.

L'ajournement est prononcé à onze heures 15.

La question de Terre-Neuve. Presse Associée. Londres, 30 août.—Les fonctionnaires du ministère des colonies disent que la France n'a fait aucune avance relativement au rappel du traité de Terre-Neuve et à l'abandon des droits de pêche. Il est très improbable, dit-on, que la France abandonne ses droits sans compensation.

AU SOUDAN. Presse Associée. Londres, 30 août.—Le Sirdar, général Lord Kitchener de Khartoum, télégraphie au Foreign Office que les deux fils du Mahdi ont été tués par des soldats anglais en résistant à l'arrestation au village de Shukaba.

Un détachement de soldats anglais avait été envoyé à cet endroit, sur la nouvelle d'une insurrection sur le Nil Bleu à l'insurrection du Mahdi Cheref et des fils du Mahdi.

Les Derviches ont reçu les troupes anglaises par un feu violent. Au cours de la bataille le Cheref et les fils du Mahdi ont été tués. Le village a été subsequmment brûlé.

EN CHINE. Presse Associée. Pékin, Chine, 30 août.—Joseph Walton, un membre libéral du parlement anglais, a eu aujourd'hui une entrevue avec Li Hung Chang et le prince Chuang.

Il a pressé les Chinois de régler promptement leurs différends avec d'autres nations et d'employer des officiers anglais, américains et japonais à la réorganisation immédiate de l'armée et de la marine chinoises, comme le seul espoir d'empêcher le partage de l'empire.

M. Walton dit que durant sa récente visite au Japon les hommes politiques qu'il a rencontrés ont fortement exprimé le désir de coopérer avec la Grande-Bretagne à la protection en Extrême-Orient des intérêts des deux nations.

Mort du baron Grant. Presse Associée. Londres, 30 août.—Le baron Albert Grant, le promoteur de compagnies, est mort.

Son titre lui avait été conféré par le roi Humbert pour services rendus au musée Victor Emmanuel à Milan. Grant fut le Hooley de son temps. Le scandale de la mine d'argent Emma le mit en évidence. Le capital était divisé en un million d'actions de 20 livres sterling. Trois membres du parlement faisaient partie du conseil d'administration, ainsi que R. C. Senack, ministre des Etats-Unis en Angleterre. C'était considéré comme une habile manœuvre, car le nom de M. Senack inspirait une grande confiance. Le

Demain, VENDREDI, 1er SEPTEMBRE, SERA LE DERNIER JOUR DE LA VENTE DITE 'BARGAIN' DE COUPONS De cette année, chez D. H. HOLMES.

prospectus démontrait la possibilité de dividendes de 80 pour cent. Deux Américains étaient les vendeurs de la mine, qui n'avait aucune valeur. Il ne fut sauvé de la décade qu'un shilling par action.

Plus tard on découvrit que les vendeurs américains, Park et Stewart, avaient donné 100,000 livres sterling à Grant pour lancer l'affaire, sans compter d'autres sommes.

Il fut prouvé qu'un rapport sur la mine présenté comme provenant du professeur Gilman, de Yale, était faux.

Avant que des poursuites contre Grant et les directeurs fussent décidées, Grant fit faillite et le syndic nommé par le tribunal s'enfuit avec le produit des propriétés.

Aux jours de sa prospérité Grant fit don à la ville de Londres du square Leicester, qui lui avait coûté 30,000 livres sterling, et il fit construire un magnifique palais de marbre au prix de 1,000,000 de livres.

Les mouvements des rebelles philippins. Presse Associée. Manille, Philippines, 30 août, six heures 30 du soir.—On annonce qu'Aquineldo, le chef des insurgés, a donné à ses généraux dans la province de Cavite l'ordre de concentrer leurs forces et de tenter de prendre la ville d'Imus.

On ajoute qu'ils rassemblent leurs troupes de la région du Lac autour de cette ville.

Les rebelles, dit-on aussi, ont une avant-garde de sept cents hommes sur la route de Pasarinan et un égal contingent à Anabo.

Les Américains construisent des retranchements autour de la ville et ne craignent nullement l'attaque des rebelles.

pour San Francisco, en route pour les Philippines. Les hommes de ce régiment sont partiellement armés et équipés pour le service sous les tropiques.

Arrivée du président McKinley à Canton. Presse Associée. Canton, Ohio, 30 août.—Pour la première fois depuis près d'un an le Président et Mme McKinley se trouvent au milieu de leurs parents, de leurs voisins et de leurs amis à Canton, où ils se reposent quelques jours.

Le train spécial est arrivé à midi. Un vaste concours de peuple fait un chaleureux accueil aux visiteurs et les a escortés à la résidence Barber, où ils resteront durant leur séjour à Canton.

A toutes les démonstrations en son honneur M. McKinley a répondu par des sourires et des saluts. Un comité de réception comprenant le maire, le directeur des postes et des citoyens éminents attendait le train du Président à Alliance.

Des membres du huitième régiment de l'Ohio, qui a servi dans l'île de Cuba, présenteront ce soir leurs respects au Président. Mais on dit que pendant leur séjour à Canton on laissera M. et Mme McKinley autant de repos et de tranquillité que possible.

Retour du premier régiment du Nebraska. Presse Associée. Omaha, Nebraska, 30 août.—Un pandémionium a régné ce matin à sept heures à Omaha quand les trois trains portant les hommes du premier régiment du Nebraska sont entrés dans la gare de Burlington. Ils avaient été conduits sur des voies de garage durant la nuit pour permettre aux hommes de se reposer.

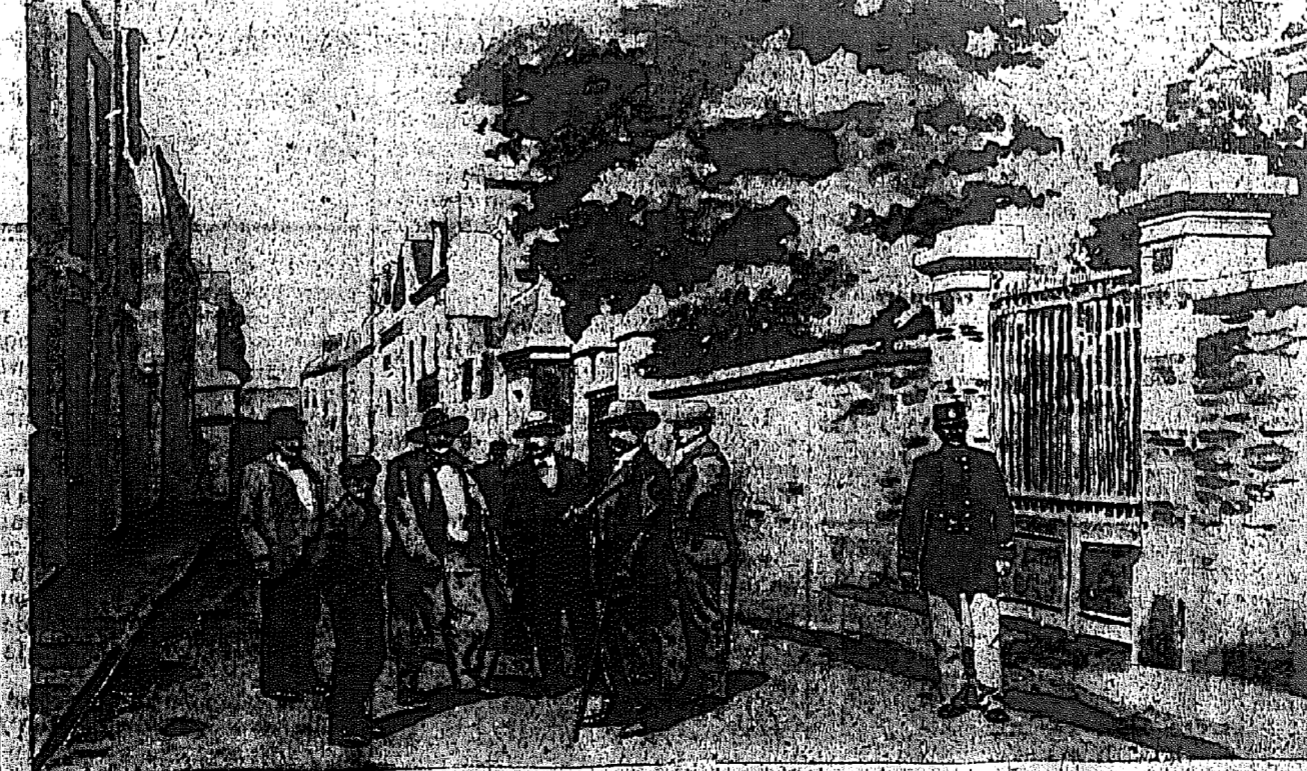
A la gare la foule était immense. A l'entrée du premier train les acclamations de milliers de personnes ont augmenté le bruit produit par les sifflets et les cloches.

Le compagnon d'Omaha ne trouvait dans le premier train. Les hommes ont été l'objet d'un accueil chaleureux, ainsi que les hommes des autres compagnies.

A neuf heures les soldats étaient en ligne de marche. Sur tout le parcours les bâtisses étaient décorées et les rues étaient bordées de masses énormes de peuple.

Le maire Moore, le gouverneur Poynter et des fonctionnaires de la ville et de l'état ont souhaité la bienvenue aux soldats à l'hôtel de ville.

Après les discours les soldats sont rendus au terrain de l'exposition, où ils ont passé la journée.



Une très grande surveillance s'exerce à l'entrée de la villa de Mme Dreyfus, à Rennes. Les autorités de l'endroit ont toujours craint qu'on ne lui fit du mal.

Nouvelles Américaines. \$2000.00. Pour attirer un intérêt dans les profits du Photogramme d'Edison... NATIONAL AUTO-BATTERY ALARM CO. HARRISBURG, PENNSYLVANIA. DÉPART DU VINGT-SEPTIÈME RÉGIMENT. Harrisburg, Pennsylvanie, 30 août.—Le vingt-septième régiment commandé par le colonel Bell est parti aujourd'hui du camp Monde.

TOITURES EN ACIER, EN FER, EN COUVRON. Manufacturés, Vendus et Consultés aux Plus Bas Prix par la N. O. Roofing & Metal Works 926 à 940 rue Lafayette. PHONE 1385.